

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M23-0015012

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2605 Société : Royal Air Maroc
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☒ Autre : Retraite
 Nom & Prénom : SADI F SAÏDA
 Date de naissance : 29.05.1956
 Adresse : Pôle Urbain Nouaceur Bd Walili n°444 Z.V. Nouaceur. CASABLANCA
 Tél. : 0661156142 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
 Date de consultation :
 Nom et prénom du malade : SADI F SAÏDA Age : 67
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : Affection Respiratoire
 Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 01 / 11 / 2023
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/11/23	C2		300	Dr. Amina AMIKI Pneumophysiologie - Casablanca 202, Bd. Abdelmoumen - Casablanca Tél : 0522 99 40 36 / 0522 99 40 37 INPE : 091091595

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien
ou du fournisseur
Date
Montant de la Facture

PHARMACIE DE L'ARROUX D'OR
N. DADOUN
139, rue Abdou Malik Al Maroufi (Maâjili)
CASABLANCA - Tél : 0522 25 05 77

01/11/23 535,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue
Date
Désignation des Coefficients
Montant des Honoraires

Dr. Amina AMIKI
Pneumophysiologie - Casablanca
202, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél : 0522 99 40 36 / 0522 99 40 37
INPE : 091091595

01/11/23 212 200 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien
Date des Soins
Nombre
Montant détaillé des Honoraires

AM PC IM IV

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

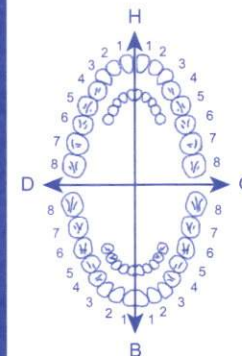
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées
Nature des Soins
Coefficient



Coefficient
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

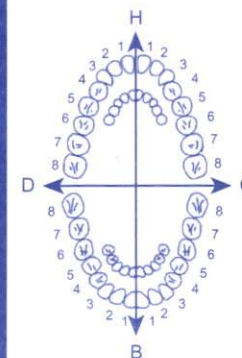
H
25533412 21433552
00000000 00000000
D G
00000000 00000000
35533411 11433553
B

Coefficient
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION



(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET DE GROUPE DE PNEUMOLOGIE

Dr. Wafa BENJELLOUN IDRISSE

Dr. Amina LAMRIKI RHIATI

الدكتورة وفاء بن جلون أدريسي

الدكتورة أمينة المريكي الغياتي

Spécialistes en Pneumophthysiologie

Adultes et Enfants

مختصّتين في أمراض الجهاز التنفسي

كبار وأطفال

01/11/2023

Casablanca le :

FACTURE

Mme SADIF SAIDA

CONSULTATION: 300,00 DH

RADIO THORAX FACE: 200,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de 500,00 DH

(CINQ CENTS dirhams)

Dr. Amina LAMRIKI
Pneumophthysiologue
202, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél.: 0522.99.40.36 / 0522.99.20.24
INPE : 091091595

PPV (DH) :
LOT N° :
UT. AV. : 32,60
Lot L67E
EXP 11 2024
PPV 45,30 DH

ClaudioSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 248,00 DH
e ID: 657048
118001 141704

LOT 230583
EXP 02 25
PPV 170.00 DH

CEFFIC
EFFIPRED® 20 mg
PPV 40DH00
EXP 03/2026
LOT 33054 3

Cabinet de groupe de pneumologie

AMRIKI RHIATI

الدكتورة أمينة المريقات

Dr. Wafa BENJELLOUN IDRISSE

الدكتورة وفاء بن جلون إدريسي

Spécialistes en pneumo-phtisiologie

Adultes et Enfants

مختصتين في أمراض الجهاز التنفسي

كبار وأطفال

Casablanca, le : 01/11/2023

SADIF SAIDA

PHARMACIE DE LA CROIX D'OR
N. DADOUN
139, rue Abou Ishak Al Marouni (Maarif)
CASABLANCA - Tél.: 0522 25 05 77

170,00
1 - Cefico 200 mg

1 comprimé X 2 par jour pdt 8 j

248,00
2 - Seretide diskus 250 µg

1 bouffée X 2 / j en inspiration profonde pdt 3 mois. Se rincer la bouche après

32,60
3 - Muxol sirop adultes

1 cuillère à soupe X 2 / j

40,00
4 - Effipred cp efferv. à 20 mg (boîte de 20)

2 Comprimés 1/2 effervescent par jour le matin après petit déjeuner pdt 7 j puis arrêt

5 - Doliprane Cps séc. 1g

1 cp x 2 / j pdt 2 j

45,30
6 - Ventoline spray 200 doses (100µg/dose)

2 bouffées en cas de besoin

7 - VITAMINE C 1000

1 comprimé par jour le matin pdt 7 j

PHARMACIE DE LA CROIX D'OR
N. DADOUN
139, rue Abou Ishak Al Marouni (Maarif)
CASABLANCA - Tél.: 0522 25 05 77
535,90

Dr. Amina LAMRIKI
Pneumophthisiologue
202, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél.: 0522 99 40 36 / 0522 99 20 24
INPE : 091091595

Revoir ds 8 j EFR

Cabinet de groupe de pneumologie

Dr. AMINA LAMRIKI RHIATI

الدكتورة أمينة المريكي الغياتي

Dr. WAFA BENJELLOUN IDRISSE

الدكتورة وفاء بن جلون إدريسي

Spécialistes en pneumo-phtisiologie

Adultes et Enfants

مختصتين في أمراض الجهاز التنفسي

كبار وأطفال

Casablanca le:01/11/2023

Mme SADIF SAIDA

RADIOGRAPHIE THORAX FACE

INTERPRETATION :

IMAGE THORACIQUE NORMALE


Dr. Amina LAMRIKI
Pneumophtisiologue
202, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél : 0522 99 40 36 / 0522 99 20 24
INPE : 091091595